



FAMILLE, SÉNIORS

## Le CCAS

Quelles aides sont proposées ? Qui contacter ? Toutes les informations pratiques.

## Le CCAS

### Un service d'aide à la personne

Le CCAS, Centre communal d'action sociale, accueille les personnes les plus démunies et les aide, les oriente pour faire face à leurs difficultés dans les domaines du logement, de l'emploi, de l'éducation, de la famille.

Le CCAS travaille en collaboration avec les administrations du secteur, dans ce but.

Il est composé de 5 élus et de 4 représentants des habitants. Il instruit les demandes d'aides obligatoires et réfléchit à la mise en place d'actions spécifiques permettant une meilleure prévention et une plus grande solidarité.

### Les aides légales

Les dossiers d'aides légales sont établis par le CCAS puis transmis aux administrations compétentes. Les aides couvrent les domaines suivants :

- Aides aux handicapés,
- Carte d'invalidité ou de priorité,
- Demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé,
- Dossier d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes,
- Carte européenne de stationnement,
- Dossier de prestation de compensation -demande d'allocation aux adultes handicapés,
- Aide aux personnes âgées,
- Demande d'aide-ménagère à domicile,
- Demande d'aide personnalisée à l'autonomie APA.

# L'accompagnement des Seniors

## Aides diverses et colis

La municipalité attribue un colis de Noël à toutes les personnes ayant atteints l'age légal de la retraite.

### LIENS UTILES



CONSEIL DÉPARTEMENTAL 77 - MAINTIEN À DOMICILE

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/maintien-domicile>



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

<https://www.caf.fr/>